

Education

«Le CP à douze donne plus à ceux qui ont moins»

Le dispositif du gouvernement est plutôt soutenu par les syndicats d'enseignants et de parents d'élèves. Mais sans hausse globale des moyens, ils s'inquiètent des effets collatéraux de la réforme.

Par
KIM HULLOT-GUIOT

C'est la mesure phare de la rentrée, grâce à laquelle Jean-Michel Blanquer veut s'attaquer aux grandes inégalités scolaires. On va voir ce qu'on va voir : plus aucun élève ne doit sortir de CP sans maîtriser les fondamentaux, grâce aux «CP dédoublés» (ou «CP à douze»). Cette promesse de campagne de Macron consiste à plafonner, dans les écoles les moins favorisées, le nombre d'élèves par classe de cours préparatoire à douze – par effet de seuil cela peut en fait aller jusqu'à quinze – pour mettre le paquet sur l'apprentissage des bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. Cette année, 56 000 élèves de CP dont l'école est située en REP+ (réseau d'éducation prioritaire) pourront donc presque compter leurs camarades sur les doigts des mains. La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), l'une des deux principales associations de parents d'élèves, est enthousiaste : «C'est plutôt une bonne idée. Qui peut s'opposer à la diminution des effectifs pour les jeunes qui sont les plus fragiles?» interroge Samuel Cywie, son porte-parole. Même si tous revendiquent l'allègement des effectifs comme une priorité, les syndicats enseignants se montrent pour l'instant dubita-

tifs. «Plus on réduit le groupe, plus on fait fonctionner sur les individualités, ce qui ne marche pas forcément. Avec vingt gamins, on a plus de chances de créer de la dynamique», remarque le secrétaire général du syndicat SE-Unsa, Stéphane Crochet.

Professeur à l'université de Clermont-Ferrand, spécialiste de l'apprentissage des fondamentaux, Michel Fayol est résolument en faveur de la mesure. Il estime que réduire le nombre d'élèves par classe permet «d'individualiser le plus possible l'apprentissage et s'assurer que chaque élève reçoit suffisamment de temps et de pratique pour non seulement apprendre mais aussi consolider les apprentissages». C'est aussi ce qu'affirmaient en décembre 2014 le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et l'Institut français de l'éducation (IFE) : «En théorie, les classes à effectifs réduits peuvent permettre aux enseignants de modifier leur pédagogie en consacrant davantage de temps, d'attention à chaque élève. La probabilité d'avoir des élèves perturbateurs dans une classe étant également plus faible lorsque le nombre d'élèves est réduit, les petites classes risquent moins de souffrir de problèmes d'indiscipline, qui peuvent, par ailleurs, être résolus plus facilement.»

«FORMER LES ENSEIGNANTS»

Avec ses CP dédoublés, le gouvernement aurait-il privilégié une mesure qui a fait la preuve de son efficacité? Pour justifier son option, le ministère estime que «la recherche internationale» lui donne raison. Et il met notamment en avant le programme Star (Student-Teacher Achievement Ratio), une vaste expérimentation menée aux Etats-Unis dans les années 80, qui «a montré que diminuer la taille des classes a un effet positif sur les performances des élèves, en particulier sur ceux [...] de milieux sociaux défavorisés», selon la synthèse du Cnesco et de l'Ifé. Mais, la même «recherche internationale» pose également les conditions de la réussite d'un tel dispositif. Jusqu'au début des années 2000, rappellent le Cnesco et l'IFE, la littérature scientifique sur les expériences de réduction d'effectifs n'était guère probante, car, pour maximiser ses chances de réussite, il faut que l'enseignant adapte ses pratiques pédagogiques, ce qui n'avait alors pas été toujours le cas.

En 2003, une expérience similaire à celle des CP dédoublés a été menée en France sur 200 classes, soit 70 000 élèves (ou 10% des effectifs du CP). Le dispositif, mis en place par Luc Ferry, le ministre de l'Education nationale d'alors, avait été abandonné. Il avait été jugé à la fois peu convaincant dans son application (d'autant que les enseignants impliqués n'étaient pas forcément très expérimentés) et surtout coûteux dans sa mise en œuvre car très gourmand en moyens humains. «Le dédoublement du CP n'est pas en soi un facteur de réussite», avait admis

Luc Ferry lui-même dans une interview donnée au *Parisien*. Laurent Lima et Pascal Bressoux, en poste à l'université Grenoble-Alpes, avaient été chargés d'évaluer la moitié des classes concernées. Quatorze ans plus tard, Laurent Lima a un jugement moins définitif : «Il y a un intérêt à réduire la taille des classes, et il est avéré que plus cela a lieu tôt, dans les petits niveaux, mieux c'est. Mais cela n'est intéressant que si cela dure plusieurs

années. Ce que montraient aussi nos résultats, c'est que les enseignants, au cours de l'année où le dédoublement du CP avait été mis en œuvre, avaient bien changé leur pratique. Il serait donc efficace de les accompagner dans cette évolution.» Même préconisation de Michel Fayol : «Il faut commencer par former les enseignants.» Autre intérêt de l'expérience menée en 2003, selon Laurent Lima : «Les élèves étaient plus impliqués dans les tâches proposées par les enseignants. Les enseignants avaient tendance à plus faire réfléchir les élèves, et moins à leur donner la réponse quand elle ne venait pas

facilement». En résumé, réduire la taille des classes est une chose ; faire évoluer les pratiques pédagogiques, accompagner et mieux former les enseignants, garantir que la réduction des effectifs intervienne tôt et durablement, en sont d'autres.

Afin de parer au scepticisme, la rue de Grenelle clame que 90% des enseignants affectés aux CP dédoublés ont plus de trois ans d'expé-

rience et qu'«un effort de formation sera mené tout au long de l'année». Quant à la durée, il est prévu, à l'horizon 2020, que le dispositif soit étendu aux CP des REP «simples» et aux CE1 des REP et REP+. Il concernerait alors 287 000 élèves, selon des projections du ministère de l'Education nationale. Pour les représentants des enseignants comme des parents, la question des moyens demeure néanmoins primordiale. Si 86% des classes auront leur propre salle, 14% devront en partager une. Mis en place en quelques mois, le dispositif a occasionné des transformations de salles d'activité en salles de classe. «Ce qui est important pour nous, c'est que ça n'occasionne pas de fermeture de salles de bibliothèque ou que ça ne gonfle pas trop les effectifs ailleurs», prévient Samuel Cywie, de la PEEP. C'est plutôt la répartition des postes d'enseignants qui inquiète la porte-parole et cosecraire générale du syndicat Sniupp-FSU, Francette Popineau : «Cette mesure est coûteuse en postes. Or le gouvernement, contrairement à Vincent Peillon

ANALYSE

«Il y a un intérêt à réduire la taille des classes, et il est avéré que plus cela a lieu tôt, dans les petits niveaux, mieux c'est.»

Laurent Lima
maître de conférence
en sciences de l'éducation
à l'Université Grenoble-Alpes

[ministre de l'Education entre mai 2012 et mars 2014, ndlr], est arrivé sans créer de postes. Il a détourné des postes qui étaient fléchés pour le remplacement, la scolarisation des moins de trois ans ou le Rased [le réseau d'enseignants qui viennent en aide aux élèves les plus en difficultés, déjà largement amputé sous Sarkozy]. On donne plus à ceux qui ont moins,

ce qui n'est pas mal. Mais on donne moins à ceux qui n'ont pas beaucoup non plus, comme l'élève qui est au CP à 27 et n'a pas de remplaçant quand sa maîtresse est malade.»

«REGARD CROISÉ»

En juin, le ministère avait annoncé la création d'environ 4 000 postes pour la rentrée ; or, une grande partie était déjà affectée par le précédent gouvernement au remplacement ou au renforcement du dispositif «Plus de maîtres que de classes» (PDMQDC) qui permet aux écoles de disposer d'un maître surnuméraire, lequel tourne en fonction des besoins et peut faire travailler de petits groupes d'élèves. Finalement, quelque 2 000 postes, sur les 4 311, ont été affectés aux CP dédoublés, et seuls deux tiers des effectifs de maîtres surnuméraires, d'après le ministère, ont été maintenus. Un dispositif que défend pourtant Stéphane Crochet, de SE-Unsa : «Le PDMQDC apportait le regard croisé de deux enseignants sur les mêmes élèves. En tant

que maître, on est chacun dans sa classe avec ses questions, alors que c'était la première fois qu'on partageait ses interrogations et ses choix.» Francette Popineau tient le même discours : «Le PDMQDC permet de travailler en doublette : quand on est deux, on est obligé de convaincre le collègue de ce qu'il faut faire, dans quel ordre, on ne prépare pas sa petite séance tout seul.»

En juin, des enseignants de Seine-Saint-Denis s'étaient mis en grève, inquiets que les maîtres surnuméraires soient réaffectés aux CP dédoublés. Membre du Sniupp-93, Rachel Schneider relève cette contradiction dans la politique du ministre de l'Education nationale : «Ce qui est incompréhensible, c'est qu'il y a d'une part un discours sur l'autonomie, l'expérimentation, le fait de s'appuyer sur les équipes, mais dans le premier degré, [Jean-Michel Blanquer] fait exactement le contraire. On est dans la prescription, l'injonction. Tous ses grands discours sur l'innovation et la confiance, auprès des collègues ça ne passe pas.»